PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

CAP PERFORMANCE

Définir la stratégie de fertilisation de mes vignes avec le conseil Ferti

Les + AVANTAGES

Gagner en sérénité

→ En étant accompagné/conforté dans l'établissement du programme de fertilisation en fonction de vos pratiques, des cahiers des charges dans lesquels vous êtes engagés

Gagner en performance

→ En adaptant les apports aux besoins de vos vignes pour améliorer vos marges et préserver l'environnement

- A partir d'un tour des parcelles de vignes, établissement du programme prévisionnel de fertilisation.
- Après vendanges, établissement à la demande du viticulteur d'un bilan de campagne

vignoble-champenois.chambres-agriculture.fr

CHAMBRES D'AGRICULTURE
VIGNOBLE CHAMPENOIS

Conseil Ferti

Nos solutions d'accompagnement

PRÉVOIR

- Interpréter les analyses de sol
- Elaborer le programme prévisionnel de fertilisation hivernal avec mon conseiller

En prenant en compte mes habitudes de travail, les recommandations pour respecter les cahiers des charges de certification, les particularités de certaines de mes vignes.

TEMOIGNAGE

" J'ai apprécié que l'on distingue mes pratiques de fertilisation en fonction du travail du sol de mes parcelles, qui est différent selon la configuration environnementale (pente, couverture du sol, richesse naturelle du sol en matière organique ...)." P. DURAND (51)

SUIVRE

- Pouvoir appeler mon conseiller à tout moment pour un avis, une confirmation.
- Adapter la fertilisation en cours de campagne (foliaire, chélate ...).

POUR ALLER PLUS LOIN

- Conseil PHYTO
- Conseil Entretien du sol
- Passer en vignes semi-larges
- Interprétation d'une fosse pédologique
- Physiocap (mesure de la vigueur des sarments)
- N Tester

ANALYSER

- Échanger sur la satisfaction de l'accompagnement de l'année et envisager celui de l'année prochaine.
- Profiter de ce RDV pour ouvrir sur d'autres sujets, échanger sur diverses évolutions de l'entreprise, discuter sur des orientations stratégiques.

LIVRABLE

- Le programme de fertilisation et les préconisations.
- Un compte rendu des échanges de fin de campagne/nouvelle campagne.

Votre interlocuteur

AISNE
Manon MOUREY
Conseillère viticole,
Tél : 07 85 66 57 97
manon.mourey@aisne.chambagri.fr

AUBE
Fanny DOMIN
Conseillère viticole
06 30 40 54 43
fanny.domin@aube.chambagri.fr

MARNE
Pierre GACHIGNAT
Conseiller viticole
Tél : 06 72 91 96 31
pierre.gachignat@marne.chambagri.fr

CHAMBRES D'AGRICULTURE
VIGNOBLE CHAMPENOIS

Les Chambres d'agriculture de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne sont agréées par le Ministère chargé de l'Agriculture pour leurs activités de conseils indépendants à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n° IF01762, dans le cadre de l'agrément multisites porté par l'APCA.

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande.

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION